



# Un attachement indéfectible aux valeurs républicaines

**Éditorial**

par Jean-Claude Mailly

Face aux attaques terroristes, le président de la République a annoncé diverses mesures ou initiatives. S'agissant des recrutements dans la police, la gendarmerie, la justice et les douanes, l'annonce va dans le bon sens même s'il faudra au moins deux ans pour qu'elle soit opérationnelle compte tenu des recrutements et formations.

Concernant l'état d'urgence et sa prolongation jusqu'en février 2016 ainsi que l'annonce d'une réforme constitutionnelle, la vigilance s'impose. Il ne faudrait pas, en effet, que cela se traduise par un « régime d'exception » portant atteinte aux libertés individuelles et collectives fondamentales.

Enfin, le président de la République a annoncé que le pacte sécuritaire devait l'emporter sur le pacte budgétaire européen. Que le pacte budgétaire européen soit quelque peu remis, alors qu'il constitue la priorité de la politique économique et sociale depuis 2012 et que nous nous y opposons, est une bonne chose.

Mais pourquoi donc les pouvoirs publics n'ont-ils pas agi de la sorte auparavant sur les salaires, l'emploi, la fiscalité par exemple ? Faut-il attendre des événements tragiques pour que le réalisme l'emporte et que des revendications (par exemple en matière d'effectifs) deviennent subitement réalisables quand on nous répondait le contraire quelques jours auparavant ?

Pour Force Ouvrière, c'est le pacte républicain qui doit s'imposer face au pacte budgétaire européen. La semaine dernière j'expliquais que

nous ne confondions pas union nationale ou sacrée (toujours dangereuse car conduisant à gommer les divergences) avec les nécessaires unité et indivisibilité républicaines.

Aujourd'hui, tout en mesurant et en prenant en compte la difficulté de la situation, nous n'entendons pas abandonner nos positions, analyses et revendications.

De son côté le gouvernement ne semble d'ailleurs pas vouloir arrêter la réforme du droit du travail, les pressions sur le service public, le pacte de responsabilité, le gel des salaires.

Tout cela nous l'avons exposé lors de la rencontre avec le Premier ministre, vendredi dernier.

Ce dernier a d'ailleurs bien spécifié que la liberté d'expression et d'action revendicative ne saurait être concernée.

Nous avons également demandé que les secteurs, tel le tourisme, pouvant être affectés durablement se voient faciliter l'accès à l'activité partielle.

En tout état de cause, en tout lieu et tout moment, il nous importe de préserver notre liberté et notre indépendance et de rappeler notre attachement viscéral aux valeurs républicaines dont la laïcité.

**Jean-claude mailly,**  
Secrétaire général  
@jcmailly sur Twitter